

## CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du Mardi 26 avril 2016

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANIEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Catherine BONNOUVRIER, Jean FERLIER, Christian EVRARD, Delphine VALIN-HOBBE, Vincent GUILLOUËT, Ana FAUVET, Philippe CORTES, Isabelle COT, Alain PAVIOT

Absente excusée : Madame Anick PERTUISOT qui a donné pouvoir à Isabelle COT.

-----

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Alain PAVIOT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 29 mars 2016.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

### SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

#### - Les Brèves :

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission « information, communication » pour la parution des dernières Brèves de Vigny et plus particulièrement Anna Fauvet pour sa conception.

#### - La Poste :

Monsieur le Maire fait savoir que la commune de Vigny, qui soutenait le projet depuis plusieurs mois d'une maison de services au public dans les locaux du bureau de la poste, a été retenue.

Vigny aura l'honneur et le privilège d'être la première MSAP dans le Val d'Oise.

Les opérateurs qui se sont portés candidats actuellement sont, la CNAVet la CAF. En termes de calendrier, ce projet devrait être réalisé pour la fin du second semestre 2016.

Monsieur Eric VERDONCQ, lors de son dernier rendez-vous, était accompagné de Patrick LEPOT, directeur de secteur et Monsieur Philippe CHARTIER, directeur de la communication de la Poste, ce dernier ayant fait un article sur la MSAP sous forme d'interview du maire et de Monsieur Éric VERDONCQ, chef de projet de la transformation du réseau dans le Val d'Oise pour une parution dans le journal de la Poste.

Des travaux importants sont prévus au niveau du sas pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite avec une porte avec ouverture automatique et des aménagements à l'intérieur des locaux. Les boîtes postales seront à nouveau installées au niveau du sas.

Par ailleurs, le bureau de poste de Vigny modifiera ses horaires pendant l'été afin de s'adapter à la fréquentation de la clientèle, à savoir du 1<sup>er</sup> août au 27 août 2016, le bureau sera ouvert :

- du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

A compter du 29 août, le bureau rouvrira aux horaires habituels.

Il y aura lieu de faire une communication sur le site internet, dans les prochaines brèves et le petit journal de Sagy.

- **Dépôt de sel :**

Nous venons de recevoir un arrêté refusant la déclaration préalable déposée par le conseil départemental du Val d'Oise pour les travaux de reconstruction du mur du dépôt de sel.

En effet, l'architecte des bâtiments de France s'est prononcé défavorablement au projet aux motifs que ces travaux pratiquement achevés et n'ayant fait l'objet d'aucune autorisation préalable ne peuvent pas être régularisés sans prise en compte du contexte sensible dans lequel ce bâtiment se situe, en entrée de ville.

Aujourd'hui ce mur en matériaux bruts et non enduits présente un effet de « sécheresse » et ne peut être régularisé sans un réel projet architectural et une prise en compte d'un paysagement lié à la suppression d'arbres en premier plan.

Le projet est de nature à modifier la perception du paysage urbain protégé qui fait partie intégrante du site inscrit et dont il convient de préserver la présentation.

Compte tenu que les travaux projetés, dans leurs dispositions actuelles, porteraient atteinte à la qualité du site à préserver, il est demandé au Conseil Départemental de revoir le projet dans le cadre d'une nouvelle demande, en prévoyant un habillage du mur en pierres de pays et un complément paysager en premier plan.

Le maire rappelle que ce mur existait et qu'il s'agit d'une reconstruction.

- **Échange de parcelles avec le SIEVA :**

Le rendez-vous pour la signature de l'acte d'échange de parcelles avec le SIEVA a été fixé au samedi 21 mai 2016 à 9 heures à l'étude notariale de Vigny.

- **Coupure de l'éclairage public une partie de la nuit :**

Depuis le 11 avril, l'éclairage public est éteint de 1 heure jusqu'à 5 heures du matin.

Monsieur Patrick MADI commente les relevés des compteurs de l'éclairage public qui ont été réalisés sans coupure et avec coupure sur 3 jours.

Il est constaté un gain par jour de 117 kW soit sur une année un gain estimé à 42 705 kW.

Les horloges astronomiques sont calées sur l'heure du lever et du coucher du soleil. Il a été décidé de décaler le réglage de 15 à 20 minutes.

Monsieur le Maire précise qu'il est trop tôt pour en tirer des conclusions et propose d'effectuer des relevés régulièrement et de refaire un point dans 6 à 7 mois.

Le secrétariat de la mairie a reçu deux appels d'habitants à ce sujet dont un qui travaille de nuit.

- **Achat de karts et achat et réparation des vélos pour l'école :**

Madame Catherine DANIEL va passer commande pour l'achat des karts, des vélos et des trottinettes pour l'école.

- **Site des Ormeteaux :**

La rétrocession de la voirie et des espaces verts du site des Ormeteaux n'a toujours pas été réalisée. Nous sommes toujours en négociation avec le promoteur et son bureau d'études pour la réalisation de reprise de certains travaux et la remise de documents techniques.

- **Dossiers DETR et soutien à l'investissement public local :**

Les dossiers de demandes de subvention dans le cadre de la DETR et du soutien à l'investissement public local ont été déposés en Préfecture hier.

Pour rappel,

dans le cadre de la DETR :

- les travaux de remplacement des fenêtres de l'école élémentaire
- la réhabilitation du bâtiment de la Gaudière en logements locatifs.

dans le cadre du soutien à l'investissement public local :

- Travaux de remplacement des fenêtres des écoles élémentaire et maternelle (en complément de la DETR)
- Travaux de réaménagement d'un bâtiment communal en logements locatifs (en complément de la DETR).
- Travaux de remplacement des fenêtres d'un appartement communal
- Travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune

**CAISSE DES ECOLES :**

Madame Catherine DANEL fait un bref compte rendu de la réunion de la caisse des écoles du 5 avril dernier.

- **Le Compte Administratif 2015** a été voté :

- pour la section de fonctionnement :- en dépenses à 243 586,96 €  
- en recettes à 268 223,18 €  
soit un excédent de fonctionnement de clôture de 24 636,22 €

- pour la section d'investissement : - en dépenses à 4 858,08 €  
- en recettes à 4 917,49 €  
soit un excédent d'investissement de clôture de 59,41 €

L'excédent global de clôture s'élève à 24 695,63 €.

- **Le Budget Primitif 2016** a été voté :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 273 811,22 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 884,41 €

- **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :**

Une réunion est prévue le 10 mai pour faire un point sur les activités qui pourraient être reconduites à la rentrée prochaine et prévoir de nouvelles activités à mettre en place.

- **Participation aux fournitures scolaires :**

Montant de la participation pour 2016-2017 : 435 € et 385 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.  
Il est fait part des difficultés rencontrées par la caisse des écoles de Vigny avec une famille pour le versement de cette participation.

- **Garderies et études surveillées :**

Maintien des tarifs actuellement pratiqués.

Suite au nombre croissant d'enfants à la garderie, à partir de 2 mai, les élèves de la maternelle seront accueillis par les ATSEM dans la salle polyvalente de l'école maternelle et les élèves

du primaire seront accueillis dans la salle habituelle qui sera aménagée en conséquence avec des activités adaptés à leur âge.

- **Cantine scolaire : à la rentrée de septembre**

Augmentation du repas servi aux enfants : 4 € au lieu de 3,95 €

Augmentation du repas servi aux adultes : 4,45 € au lieu de 4,40 €

Reconduction d'offrir le repas de Noël à tous les élève.

- **Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre :**

Pour la rentrée de septembre 2016, maintien du nombre actuel d'élèves avec un effectif important en maternelle et en CMI.

- **Souscription :**

Une circulaire sera adressée aux parents d'élèves et aux habitants de la commune pour leur demander leur participation à travers une souscription à la caisse des écoles.

- **Fête de fin d'année :** le 17 juin

- **Transport scolaire :**

Monsieur Robert de KERVÉGUEN précise que le transport scolaire est géré par le SIRS (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire) de Guiry-en-Vexin, Théméricourt et Vigny dont il est le président.

Christelle Ravoisier accompagne les élèves dans le car. Ce service est pris en charge par le STIF. Sur Vigny, il y a trois arrêts : Bord'Haut – stade et Gaudière.

Monsieur le Maire rappelle que nous disposons pour Vigny du ramassage scolaire alors que la distance pour pouvoir bénéficier de la prise en charge par la Région est de 3 km entre le domicile et l'école. Vigny peut y prétendre à titre dérogatoire du fait que le parcours est considéré comme dangereux et très passant.

### **MESURES DE BRUIT RD 14 :**

Monsieur le maire passe la parole à Monsieur Christian EVRARD afin qu'il nous fasse part du rendu des mesures de bruit réalisées par Bruitparif chez Monsieur Cyrille Porté 5 impasse l'Epine Vinot.

La sonde était placée le long de la façade nord (côté RD 14) et se trouvait à 220 m de la 2x2 voies. Il est à noter que sur 41 jours, seulement 7 jours étaient en orientation de vent favorable (nord, nord-est, nord-ouest).

Moyenne des indicateurs acoustiques standard sur 41 jours :

- journée (6 h à 22 h) = 53 dB (A)
- nuit (22 h à 6 h) = 48,6 dB (A)
- moyenne globale pondérée (indice Lden) = 53,4 dB (A)

Il est donné connaissance de l'évolution du niveau de bruit et du trafic routier :

en 1979, 9680 véhicules/jour

en 2009, 31372 véhicules/jour – bruit moyen/jour : 52,6 dB

en 2015, 38370 véhicules/jour – bruit moyen/jour : 50,7 dB.

Conclusion de Bruitparif : les niveaux sonores observés sont inférieurs aux valeurs limite issues de la réglementation française.

Il est projeté des graphiques relatifs aux mesures de bruit réalisées par Bruitparif chemin des murets au Bord'Haut de Vigny du 12 novembre au 13 décembre 2015.

Monsieur Christian EVRARD précise que la moyenne globale pondérée (indice LDEN) est de 71,8 dbA.

Pour information,  
bruit courant = 45 dbA à 65 dbA  
niveau bruyant = 66 dbA à 85 dbA  
niveau dangereux à partir de 85 dbA.

Il est donné connaissance également du comparatif de 1973 à 2015 et de l'historique des actions menées par l'ASVV remis par Monsieur Jean-Claude MORAL.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Christian Evrard de son intervention et indique que les rapports seront transmis à la Présidente de l'ASVV.

### **S.I.E.V.A. :**

Monsieur Christian EVRARD fait un compte rendu de la réunion du S.I.E.V.A. le 12 avril dernier.

- **compte administratif 2015** : excédent global de clôture de 1 614 866,34 €

- **budget primitif 2016** :

section de fonctionnement : 2 506 964,66 €

section d'investissement : 2 021 970,66 €

- **Tarif de l'eau pour 2016** : 0,90 €/m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 0,05 €/m<sup>3</sup>

- **délégation de maîtrise d'ouvrage** :

Compte tenu des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de Vigny, rue Beaudouin et rue Vaillant, le SIEVA décide d'effectuer les travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans ces 2 rues simultanément afin d'éviter d'ouvrir à nouveau la chaussée dont le revêtement sera refait en 2017.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du SIEVA vers la commune de Vigny sera signée.

Le montant des travaux eau potable est de 220 356,19 € H.T. qui sera remboursé par le SIEVA à la commune de Vigny.

- **programme de sectorisation** :

Pour améliorer le rendement du réseau (détection de fuites), il est envisagé un programme d'installation de débitmètres en entrée de chaque commune adhérente.

- **Loi NOTRe sur les compétences de gestion de l'eau potable** :

La CCVC a créé un groupe de travail pour réfléchir à des fusions possibles de syndicats sur son territoire.

### **S.I.E.R.G.E.P. :**

Monsieur le maire passe la parole à Monsieur Vincent GUILLOUËT au sujet des réunions du S.I.E.R.G.E.P. du 22 mars et 13 avril derniers.

- **Délégation de service public** :

La procédure de négociation directe menée pour la conclusion de la délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du centre aquatique de l'Eaubelle a été déclarée sans suite (seule une entreprise a remis une offre définitive).

Par conséquent, le contrat avec Vie Vert, délégataire actuel, a été prolongé d'un an.

- **Compte Administratif 2015** :

Résultat de fonctionnement 2015 : 26 667 €

Résultat d'investissement 2015 : - 173 806,42 €

Résultat de clôture 2015 : - 147 139,42 €

Compte tenu des excédents antérieurs reportés 2014, l'excédent global s'élève à 679 196,84 €.

- **Budget primitif 2016 :**  
section de fonctionnement : 1 313 528,84 €  
section d'investissement : 544 148,43 €

- **Bureau de contrôle :**  
Le bureau Véritas a été consulté pour le contrôle sur la partie maintenance, lot technique et le bâtiment. Le contrôle de la qualité de la prestation réalisée par Vert Marine sera confié à une société.

Puis une discussion s'engage sur les communes des Yvelines qui ont été absorbées par la communauté de communes, la reprise des piscines et les négociations sur la fréquentation des piscines de Yvelines par les communes du Val d'Oise.

### **S.I.A.A. :**

Madame Marie-France PUGET a assisté à la réunion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome le 14 avril dernier.

Ce syndicat regroupe 50 communes sur 3 communautés de communes.

- **Budget primitif 2016 :**  
section d'exploitation : 343 000 €  
section d'investissement : 4 950 000 €

- **Rappel des missions :**

- Études à la parcelle dans le cadre d'un assainissement autonome
- Contrôles de conception, de réalisation
- Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien obligatoires tous les 10 ans pour les communes ne bénéficiant pas d'assainissement collectif
- Travaux de réhabilitation
- Contrôles chez les particuliers en cas de vente.

### **C.C.V.C. : (intervention 5')**

Madame Catherine DANIEL a assisté à la réunion du conseil communautaire de la CCVC du 14 avril dernier.

- **Modification des commissions :**  
Maintien des commissions :

- Aménagement du territoire – JP Radet
- Développement économique – M Noury
- Action sociale, accès au droit du citoyen, vie associative et sportive – D Roux
- Voirie, chemins – S Carlucci
- Communication – P Houdaille
- Finances, contrats, nouvelles compétences – G Paris

Modification des commissions :

- Petite-enfance, enfance – J Maigret
- Culture, tourisme – J Maigret

Nouvelle commission :

- Développement d'actions pour la jeunesse, animations, loisirs – N Nino, conseillère communautaire déléguée

Plusieurs sujets ont été évoqués, la réorganisation administrative, différentes conventions, schéma de mutualisation, la demande de DETR pour le projet de rénovation du bâtiment 7 afin d'y accueillir l'association VIE et d'autres entreprises.

Monsieur Robert de KERVEGUEN fait savoir que les taux des 4 taxes additionnelles seront augmentées de 8,5 % :

Taxe d'habitation : 2,14 % à 2,32 %	-	Taxe foncier non bâti : de 6,70 % à 7,27 %
Taxe foncier bâti : 1,80 % à 1,95 %	-	CFE : 2,44 % à 2,60 %

## **COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE**

En l'absence de Madame Anick Pertuisot, monsieur le maire passe la parole à Madame Isabelle COT au sujet de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

- **la fête du 4 juin** s'organise avec la participation des associations (Vigny-Loisirs – Tennis-Club – le Club de Football – l'école de sabre Kusanagi – la poterie du Centaure), des ateliers d'animations pour enfants et adolescents : jonglerie et sculpture sur ballon (association Acrobat Afo) ainsi qu'une animation carnaval afro-cubain (SIMVVO).

Il sera proposé 2 menus au choix : méchoui (9 €/personne) ou barbecue (7€/personne) et un menu enfant < 12 ans (5€). La réservation devra se faire avant le 27 mai.

La commune prendra à sa charge l'animation musicale et le verre de l'amitié.

La buvette restera ouverte l'après midi pour crêpes et boissons.

Les mairies de Boissy-l'Aillier et Marines nous prêtent des barnums.

La sonorisation et l'animation seront assurées par Monsieur Sabathes (DoWap sonorisation)

Le Conseil Municipal est invité à apporter son aide dans l'organisation de cette fête.

### **- Retraite aux flambeaux le 13 juillet :**

Il est proposé :

- 20 heures : apéritif dinatoire

- 20 h 30 : animation par le Music Band de Poissy

- 21 h 30 : départ avec les lampions (trajet suggéré : rue du Général Leclerc – allée du bois Ribot – route d'Us – ruelle aux Moines – rue Beaudouin)

- **la soirée cabaret** a accueilli 106 personnes dont la moitié de Vignois. Soirée particulièrement réussie,

une chanteuse et un orchestre de qualité avec une très bonne ambiance.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET URBANISME : (intervention 5')**

Monsieur le maire passe la parole à Madame Delphine VALIN-HOBBE, vice-présidente de la commission environnement, patrimoine et urbanisme.

- **Matinée éco-citoyenne** (8<sup>ème</sup> édition) : le samedi 30 avril de 10 h à 12 h - Nettoyage de printemps : ramassage des déchets avec en introduction l'intervention d'un agent du SMIRTOM. Les équipes seront composées de 3 à 4 personnes avec un parcours sécurisé du fait de la présence des enfants.

- **Chasse au trésor** prévue le dimanche 18 septembre. Rendez-vous ce jour avec Monsieur Florian DARGENT, garde-animateur de la réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse et un prochain rendez-vous le 10 Mai sur le site pour définir le parcours avec des énigmes. Cette animation ludique sera réservée aux habitants de Vigny et Longuesse.

- **Fête de la Nature** : porte ouverte à la réserve naturelle de Vigny-Longuesse organisée par le Conseil Départemental du Val d'Oise le samedi 21 mai de 12 h 30 à 18 h

## **TRAVAUX EN COURS :**

Monsieur le maire passe la parole à Monsieur Claude DUMONT afin qu'il donne connaissance des travaux en cours dans la commune :

- Appartement 12 rue du Général Leclerc : peinture en cours
- Local archives dans le sous-sol de la salle des fêtes : peinture en cours
- Ecole : la porte a été changée – remplacement de la serrure du portail et nettoyage du garage
- Nettoyage des allées de la gaudière
- Les vignes ont été taillées sur le rond-point. Des remerciements à l'association « les Vignes de Vigny » qui a participé à cette taille tout en apportant des conseils.

Il est prévu de louer une mini-pelle pour mettre en place la barrière chemin de Vernon et le nettoyage du chemin de la fontaine aux malades.

Monsieur Christian EVRARD signale qu'il y aurait lieu de souder l'entrée de l'ancienne station de pompage du SIEVA ruelle aux moines.

- **PNR : BALADOBUS :**

Le PNR nous propose de reconduire l'opération Baladobus tous les dimanches du 15 mai au 25 septembre 2016.

La contribution financière pour la commune de Vigny s'élève à 400 € et a été prévue au budget. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention correspondante.

**INFORMATIONS DIVERSES**

**ERDF – DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY :**

Il est donné connaissance de la lettre du Président du Directoire de l'ERDF sur le déploiement des compteurs Linky.

A ce jour, le déploiement de Linky sur la commune de Vigny est prévu de Novembre 2020 à juin 2021 pour un total de 510 compteurs à changer.

**RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DU CENTRE DE TRI ET DES DECHETTERIES DU SMIRTOM DU VEXIN :**

Monsieur Claude DUMONT commente le rapport d'activités 2015 du centre de tri des collectes sélectives et déchetteries de Vigny.

Le centre de tri de Vigny fonctionne depuis janvier 2005 avec un effectif de 10 personnes et géré par Véolia.

Il est constaté une baisse des apports entre 2014 et 2015 de 12,20 %.

Le centre de tri sera certainement appelé à fermer du fait que Véolia a beaucoup investi dans les installations à Saint Ouen l'Aumône qui fonctionnent en sous capacité.

5 déchetteries dépendent du SMIRTOM : Vigny – Marines – Magny-en-Vexin – Epône et Gargenville.

La déchetterie de Vigny a enregistré 31 045 passages en 2015. Elle est sous dimensionnée et son emplacement est extrêmement dangereux. Une réflexion est en cours pour la déplacer. L'endroit idéal serait le site Auga.

Ces rapports d'activités sont consultables à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Madame Marie-France PUGET signale que la semaine prochaine les travaux de carottages de chaussées pour un diagnostic amiante dans le cadre des futurs travaux d'assainissement vont être réalisés.



- Monsieur Jean FERLIER a remarqué que les panneaux signalant les canalisations Trapil ont été couchés à la Croix Jacquebot.
- Monsieur Claude DUMONT fait savoir qu'une partie du bas-côté engazonné de la croix jacquebot a été tondu de façon à créer un chemin, comme l'année dernière. L'agriculteur de Longuesse interviendra plus tard pour faire le foin.
- Monsieur Christian EVRARD aimerait savoir si des dispositions ont été prises concernant le stationnement rue de la Croix Jacquebot.

Le Maire lui répond qu'il faudra interroger individuellement chaque entreprise afin de connaître leurs besoins puis il sera passé commande des potelets.

- Monsieur Claude DUMONT va acheter un réfrigérateur en promotion chez Métro pour remplacer celui de la cuisine du sous-sol de la salle des fêtes.
- Monsieur Philippe CORTES fait savoir qu'il a testé le système de covoiturage de Covoitici à Meulan et le concept lui paraît très intéressant.  
Madame Isabelle COT veut bien se charger de prendre des renseignements à ce sujet.

La séance est levée à 22 h 35.